

Master Droit (parcours droit des personnes vulnérables)

Objectifs

La mention droit regroupe des parcours en droit public et en droit privé qui répondent aux mêmes objectifs :

1. Donner à l'étudiant une formation juridique solide et de haut niveau. Cette formation assurée tout au long des quatre semestres de master, s'accompagne d'une spécialisation de l'étudiant dans les disciplines juridiques pointues relevant de grands secteurs d'activités : le secteur de l'immobilier (parcours DPAI), le secteur des personnes vulnérables (parcours DPV), le secteur privé (parcours DPF) encore le secteur public (parcours CDP).
2. Initier les étudiants à la recherche. La formation pourra s'appuyer largement sur le nouveau laboratoire LAB-Lex qui regroupe quasiment l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit de la faculté.

Public cible

Master 1 : bac+3 droit

Master 2 : bac+4 droit

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus d'un an. Vous relevez alors du statut de stagiaire de la formation continue pour vos études. Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES). Pour toutes ces situations, il convient de contacter le bureau REVA du Service de Formation Continue :

Compétences acquises

Les différents parcours de la mention permettent l'acquisition de compétences transversales communes : les étudiants sont formés pour être capables d'apporter en amont une expertise juridique et/ou rédiger des actes complexes. Ils savent, en aval, gérer des contentieux.

Tous les parcours permettent l'acquisition de compétences générales consistant à savoir rechercher l'information et la documentation juridique ; analyser une situation, dégager, formuler et résoudre les problèmes juridiques posés ; former et informer sur les règles de droit et leurs implications dans les situations de fait ; conseiller sur les choix à opérer en considération du cadre juridique ; organiser et conduire un projet ; élaborer et analyser des indicateurs et des outils d'évaluation des actions menées.

En outre, les étudiants qui suivent la finalité recherche savent rédiger des études de fond sur des questions juridiques. Ils sont capables de rédiger des notes synthétiques mais aussi des rapports plus importants sur des questions complexes. Ils assurent des formations pour diffuser les informations. Ils sont préparés à enseigner, chercher, administrer à l'université ou dans un institut de recherche.

Les étudiants qui suivent la finalité professionnelle, quant à eux, savent s'insérer dans une institution publique ou privée et travailler en équipe. Par leur stage, ils ont une connaissance pratique de l'application du droit.

Ces capacités/compétences sont acquises tant à travers les enseignements qu'à travers les modalités d'examen retenues. Ainsi, les différents parcours offrent plusieurs matières communes dans leurs maquettes de formation :

- 7 matières pouvant être choisies dans chacun des parcours en Master 1, soit 15 ECTS communs : droit pénal des affaires ; droit pénal spécial ; droit rural ; contentieux de l'Union européenne ; droit international et européen des droits de l'homme ; droit de l'environnement ; méthodologie et épistémologie de la recherche en droit.

- 7 matières pouvant ou devant être choisies dans trois des quatre parcours (DPF, CDP et DPAI) en Master 1, soit 15 ECTS communs supplémentaires : droit des régimes matrimoniaux ; droit des contrats spéciaux ; voies civiles d'exécution ; droit de la consommation ; droit des successions et des libéralités ; droit des assurances ; droit international privé.

Conditions d'accès

Bac+3 en Master 1, Bac+4 en Master 2 ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Poursuite d'études

[Voir les enquêtes de l'Observatoire de l'UBO](#)

Insertion professionnelle

[Voir les enquêtes de l'Observatoire de l'UBO](#)

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Ouvert en stage

Formation accessible en : formation initiale, reprise d'études non financées, formation continue financée

Durée : 2 ans

Contacts

Responsable pédagogique

Cottet Marion

Marion.Cottet@univ-brest.fr

Responsable Secrétariat pédagogique

Service Scolarité - master DROIT

scolarite-master2DEG@univ-brest.fr

Tel. Secrétariat Master : 02.98.01.60.97

UFR Droit, Économie Gestion et AES - Bureau des inscriptions LICENCE

scolarite-droit@univ-brest.fr

Tel. 02.98.01.60.89

Programme

Parcours Droit des Personnes Vulnérables

Dernière mise à jour le 26 septembre 2024